



# Atelier des Voiles d'Antan du Léman

Association loi 1901

## Assemblée générale du 19 octobre 2012

**Lieu :** Local du Chensivoiles, CHENS sur LEMAN.

**Horaire :** 20 H – 22 H 30

**Présents :** Paul FONT, Jean François TRAINI, Paul LORIDANT, Alain GUER, François SOULIE, Yves JEANNE, Jean Claude MAGNIN, Michel NERBOLLIER, Eric JACQUES, Emmanuel JUNG, Jean-Claude MARCHAND, Patrick COEURDANE.

**Pouvoirs :** Philippe CARVAILLO, Heidi DUCAS à Jean François TRAINI. Yves LEPECQ et Gautier LORIDANT à Paul LORIDANT ; Erwan LEPECQ et Lionel SECCATORE à Emmanuel JUNG ; Eric PONSOT à Eric JACQUES; Liliane BECHARD à Paul FONT.

Les membres ayant donné des pouvoirs se sont tous excusés. Excuses de Belén GARCIA et Yannick PLAISANCE.

20 présents ou représentés sur 45 adhérents. Le quorum est donc atteint (nos statuts prévoient au minimum 1/3 des membres présents ou représentés). L'AG peut valablement délibérer.

### **1- Approbation du PV de la dernière AG (28 octobre 2011).**

- Adopté à l'unanimité.

### **2- Rapport moral de l'année écoulée.**

Jean François TRAINI, Président, met en avant les points suivants :

- L'association fonctionne bien. Nous sommes dans notre 5<sup>ème</sup> année depuis notre déclaration officielle. Nos effectifs à ce jour sont de 45 membres ce qui est satisfaisant. Il est rappelé que nous n'étions que 12 au départ...
- Notre principal objectif, la restauration des bateaux, continue à se concrétiser chaque année et de nouveaux bateaux dignes d'intérêt arrivent encore (dernièrement un Luders 16 et un Monotype de Cornouailles).
- Un de nos objectifs, le regroupement de CHENS et MESSERY sous un même toit est en phase de concrétisation. Le déménagement de CHENS aura été une bonne décision. Notre nouveau local fera environ 400 m<sup>2</sup>, dont 100 m<sup>2</sup> pour la partie « atelier ». L'atelier sera réservé exclusivement aux travaux de restauration. Les 300 m<sup>2</sup> restant serviront au stockage et à l'hivernage.

- Il est mis en avant la bonne collaboration avec l'Association Chensivoile, avec notamment une bonne participation de nos membres aux sorties proposées par cette association.

### **3- Vote du Rapport Moral de l'année écoulée.**

- Approuvé à l'unanimité.

### **4- Modification du Règlement Intérieur.**

Les modifications proposées avaient fait l'objet d'une information préalable et détaillée jointe à la convocation de l'AG.

Il est rappelé que du fait du regroupement de CHENS et MESSERY sur un seul lieu (MESSERY), nous devons actualiser notre R.I dans ce sens. Nous en profitons pour préciser davantage les règles à respecter en matière d'entrée et de sortie de l'atelier.

Il est également précisé que :

- Seuls seront admis les bateaux sur ber ou remorques roulants, ceci afin de permettre la manutention des bateaux.
- Sauf dérogation accordée par le Président, il est interdit de loger sur les bateaux stockés ou en travaux dans nos locaux (contraintes sanitaires et assurances).
- Il sera demandé aux membres de s'engager sur les délais de leurs travaux.

Ces modifications font l'objet d'un vote : approuvées par tous, moins une abstention.

### **5- Bilan financier :**

Notre Trésorier Emmanuel JUNG, rappelle que les comptes détaillés sont à la disposition de tous. Un document de synthèse a été envoyé avec la convocation de l'AG.

A noter les points suivants :

- Le paiement des loyers se passe bien et notre Trésorier remercie les participants sur ce point.
- Nous enregistrons une perte de 600 € cette année. Les impayés de notre sous-locataire ne nous dispense pas de payer pour lui...
- Du fait de l'arrêt de la location de CHENS, ces impayés ne se pérenniseront plus.
- Recettes cotisation : 900 €.

A noter : 1 500 € de dons. Les donateurs sont remerciés par l'AG.

La trésorerie disponible à date est de 2200 €. Ce budget pourrait servir à l'aménagement de notre nouvel atelier.

## **6- Quitus financier :**

Donné à l'unanimité. Les participants remercient Emmanuel JUNG pour son travail.

## **7- Perspectives 2013 :**

Cotisations et prix loyers 2013 : Compte tenu de notre situation financière, il est proposé de maintenir le montant des cotisations à 20 € et de ne pas modifier les loyers au m<sup>2</sup>.

- Adopté à l'unanimité.

Il est cependant demandé aux participants de relancer les membres pour qu'ils payent rapidement leur cotisation.

Une discussion s'engage sur le fait d'éventuellement prendre une petite marge lors des futures commandes groupées passées par l'Association. Cela pourrait se justifier par le fait que les remises accordées par nos fournisseurs partenaires sont importantes (ex : SICOMIN ou STOPANI 40%) et que vu le temps passé par l'Association pour gérer ces commandes, une contribution en faveur de l'AVAL est concevable. Ce point sera à trancher lors d'un prochain C.A.

Le projet majeur pour 2013 sera bien sûr la mise en place de notre nouvel atelier à MESSERY. Un appel aux bonnes volontés sera fait en temps voulu.

Jean François TRAINI propose de nous concentrer sur certaines manifestations nautiques importantes. Il est essentiel de bien choisir le type de manifestation pour éviter des déceptions (comme ce fut le cas par exemple pour Brest 2012 qui n'est plus adapté aux très petits bateaux).

Nous devrions participer à nouveau à la Semaine du Golfe (MORBIHAN).

Nous allons pérenniser les sorties lors des WE Chensivoiles. Certains participeront à la Classique de SCIEZ, aux rencontres de NERNIER et à la fête des Canots à ROLLE.

A noter que tous les rassemblements de bateaux anciens sur le lac ont constaté une très forte baisse du nombre des participants en 2012, parfois de l'ordre de moins 50 %...

Afin faciliter les relations entre membres de l'AVAL, Emmanuel JUNG va créer une adresse mail qui permettra à chaque membre de contacter, d'un coup, l'ensemble des autres membres pour proposer, par exemple, une sortie, rechercher un embarquement, proposer des places disponibles pour des équipiers intéressés etc...

De l'avis de tous, il s'agit là d'une excellente idée qui devrait avoir du succès.

Jean François TRAINI propose que nous participions à des manifestations du type Foire de Crête ou Marché de la Saint André. But : se faire connaître et générer de la trésorerie (buvette par exemple). Un groupe de travail va prendre en charge ce projet (Alain GUER et Eric JACQUES aidé de Michel NERBOLLIER pour la logistique).

Sur proposition d'Yves LEPECQ, membre de l'IGKT France, une formation matelotage sera organisée d'ici la fin de l'année à une date qui reste à fixer.

Paul LORIDANT fait part d'une proposition de Michel PITTACO, Président de la barque La Savoie : les associations concernées par le patrimoine lémanique pourraient inviter un représentant de chaque association lors de leurs AG respectives. But : faire des liens entre tous, des synergies, partager les informations, faire du réseau etc. Cela se ferait sans cotisations, ces échanges étant croisés.

Toutes ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

### **8- Renouvellement des membres du CA :**

3 Conseillers sont sortants du fait de nos statuts : Lionel SECCATORE, Paul FONT, Paul LORIDANT (Paul LORIDANT précise qu'il ne se représentera pas cette fois-ci du fait de son manque de disponibilité).

Sont candidats au C.A : Michel NERBOLLIER, Paul FONT, Lionel SECCATORE.

Ces 3 candidats sont élus à l'unanimité.

La composition du Bureau sera déterminée lors de la prochaine réunion du CA

### **9- Questions diverses :**

A une question concernant nos assurances, il est précisé que nos assurances seront transférées sur nos nouveaux locaux.

Chensivoile projette de restaurer un Baroudeur (7 m) et un canot (5,5 m). Ils sont demandeurs de bras.

Jean-Claude MARCHAND nous informe que le 3 tonneaux « Briseis » est à la recherche de mécènes pour la restauration (estimation 150000 €).

L'AG se termine à 22 H 30, suivie par le verre de l'amitié.

-----